



Mesures de sécurité lors des formations

Cher étudiant,

Afin d'organiser les cours et les examens en toute sécurité, les mesures suivantes doivent impérativement être respectées.

Veuillez les lire attentivement et nous rendre ce document rempli et signé pour accord. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre collaboration.

Les mesures de sécurité générales:

- **Port du masque obligatoire:** Les étudiants doivent porter un masque lors de leur présence sur l'ensemble du site Cedicol (**aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur**).
- Les étudiants se rendent **immédiatement au local de cours**. L'entrée principale n'est **pas accessible**.
- L'accès à l'administration **n'est pas autorisé**. Le contact est possible à des moments précis et/ou sur demande auprès du formateur.
- Du **gel hydroalcoolique** est mis à disposition à l'entrée du local de cours. Toute personne entrant dans le local **doit se désinfecter les mains**.
- Les étudiants prévoient leur repas et leurs boissons. Il n'y a **pas d'accès à la cafétéria**.
- À midi, les étudiants mangent dans le local de cours ou à l'extérieur.
- Toujours respecter **1,5 mètres de distance**.
- Toilette extérieure : 1 par 1.
- Si un étudiant présente des symptômes de maladie, il doit rester chez lui.

Les mesures de sécurité dans le local de cours:

- **Le port du masque tout au long du cours et/ou de l'examen est obligatoire.** 1 masque par demi-journée sera mis à disposition par Cedicol.
- L'étudiant doit garder la même place dans le local de cours pendant toute la durée de la session (à l'exception d'une autorisation d'un responsable).
- Le mobilier dans le local ne peut pas être déplacé (à l'exception d'une autorisation d'un responsable).
- À la fin de chaque demi-journée et à la sortie du local, l'étudiant doit désinfecter sa chaise et son bureau.

Données de l'étudiant

Nom et prénom: Date:

Adresse:

Adresse mail: Numéro de téléphone:

Formation: Numéro table et chaise:

Signature pour accord: